



Mairie de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes

Le

Service urbanisme
(fermé le mercredi)
el : 0492194507- 0492194512
urbanisme@laroquettesursiagne.com

AVIS D'ENQUETE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la Commune de La Roquette-sur-Siagne en exécution de l'arrêté communal en date du 11 septembre 2018

A une enquête publique préalable concernant le transfert d'office dans le domaine public communal du sol de la voie privée ouverte à la circulation publique dénommée «Chemin Belliard».

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de La Roquette-sur-Siagne

du Mardi 2 octobre au Vendredi 19 octobre 2018 inclus,
aux jours et heures habituelles de la mairie.
(samedis, dimanches et jours fériés exceptés)

Toutes observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public, ou adressées par écrit au Maire ou au Commissaire-Enquêteur à :

Monsieur le Maire de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
Service Urbanisme
630, chemin de la Commune
Hôtel de Ville
065500 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

qui les joindra au registre.

Madame Anne PAUL
Ingénieur

désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la mairie de la Roquette-sur-Siagne les :

- Mardi 2 octobre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- et
- Vendredi 19 octobre 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

A l'issue de l'enquête, une copie des conclusions du Commissaire-Enquêteur sera déposée à la Mairie de La Roquette-sur-Siagne, où toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication.

Le Maire